

2025 -08

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 17 février 2025, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 7 février 2025****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice :	12
- présents :	10
- votants :	11
- absents :	1

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECCEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.**Procuration (s) :** M BLANCHEFORT Fabien donne procuration à M BRIVADIS André.**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M PHILBEE Paul**2025 – 8 Validation du plan concernant le bâtiment de l'ancien collège**

Suite aux réserves formulées par Mr Yannick LAVERROUX lors du conseil municipal du 12 décembre 2024 portant sur la délibération concernant le choix de l'aménagement du R+1 et R+2 de l'ancien collège, Mr Laverroux présente les nouveaux plans proposés par le cabinet d'architecte.

Sur ces plans, les locaux ménage sont maintenus aux étages et les classes ont des surfaces de 73,94 m².M Paul PHILBEE représente à l'assemblée son projet : suppression des locaux ménage dans les étages et des salles de classe de 80 m².

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide :

- D'approuver les derniers plans de l'architecte présentés par Mr Laverroux.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance

Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	2
	POUR	9